



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CHÔMAGE RAISONNABLE

En atteignant 9 %, le taux de chômage du secteur (salariés ayant connu au moins une période de chômage indemnisée au cours de l'année) est peu élevé. Il est proche de celui du champ de l'OMPL (10 %).



STABILITÉ DU CHÔMAGE

Par rapport à l'année précédente, le taux de chômage du secteur a stagné.

Taux de chômage annuel

						Ompl
Salariés avec période(s) de chômage	257	4 611	350	1 030	6 248	41 657
Salariés sans période(s) de chômage	2 973	44 572	2 592	10 123	60 260	394 847
Effectif total	3 230	49 183	2 942	11 153	66 508	436 504
Taux de chômage annuel	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %

Évolution du taux de chômage annuel

Années						Ompl
2013	7 %	9 %	9 %	8 %	9 %	8 %
2014	8 %	9 %	12 %	9 %	9 %	10 %

Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

Études d'huissiers de justice



$$\text{Taux de chômage global annuel de branche} = \frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



TAUX PROCHES SELON LE GENRE

Les femmes sont un peu plus souvent au chômage que les hommes.



BAISSE AVEC L'ÂGE

Le taux de chômage annuel est plus élevé pour les salariés âgés de moins de 35 ans que pour les plus âgés.



DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Le taux de chômage annuel du secteur est plus élevé pour les ouvriers.



TAUX DISTINCTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet ont un taux de chômage inférieur à ceux qui travaillent à temps partiel.

Taux de chômage annuel par genre

Genre						Ompl
Femmes	7,94 %	9,66 %	11,67 %	9,73 %	9,65 %	9,49 %
Hommes	8,06 %	8,11 %	12,21 %	8,08 %	8,45 %	9,79 %
Ensemble	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par tranche d'âge

Tranches d'âge						Ompl
< 35 ans	11,36 %	10,97 %	15,58 %	14,93 %	11,87 %	13,11 %
35-49 ans	6,47 %	9,28 %	10,94 %	8,40 %	9,09 %	8,18 %
50 ans et +	5,85 %	7,14 %	6,53 %	3,29 %	6,28 %	6,19 %
Ensemble	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par catégorie sociale

Catégories sociales						Ompl
Cadres	4,72 %	5,52 %	6,38 %	7,29 %	5,66 %	10,03 %
Professions intermédiaires	4,34 %	7,84 %	9,48 %	8,06 %	7,71 %	7,81 %
Employés	8,79 %	10,42 %	12,03 %	9,62 %	10,22 %	10,36 %
Ouvriers	17,24 %	13,12 %	17,75 %	9,12 %	13,15 %	10,43 %
Ensemble	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %

Taux de chômage annuel par durée du temps de travail

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	7,75 %	7,99 %	11,77 %	9,47 %	8,44 %	9,11 %
Temps partiel	9,02 %	12,71 %	12,48 %	8,23 %	12,06 %	10,42 %
Ensemble	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de chômage annuel du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour l'Occitanie (12 %) et minimal pour la Bourgogne-Franche-Comté (7 %).

Taux de chômage annuel par région

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	6,87 %	9,80 %	10,05 %	7,92 %	9,35 %	9,73 %
Bourgogne-Franche-Comté	ND*	7,36 %	ND*	9,34 %	7,27 %	5,70 %
Bretagne	ND*	10,38 %	21,24 %	5,19 %	9,88 %	10,71 %
Centre-Val de Loire	11,11 %	9,03 %	13,91 %	7,16 %	9,06 %	8,47 %
Corse	ND*	14,66 %	ND*	9,47 %	9,89 %	10,15 %
DOM	11,24 %	11,94 %	ND*	10,39 %	11,07 %	11,70 %
Grand Est	4,93 %	8,36 %	20,96 %	6,34 %	8,22 %	8,08 %
Hauts-de-France	5,43 %	10,46 %	14,44 %	10,93 %	10,49 %	8,28 %
Île-de-France	10,68 %	7,92 %	9,46 %	9,72 %	8,24 %	9,77 %
Normandie	5,88 %	10,23 %	10,81 %	6,71 %	9,18 %	8,90 %
Nouvelle-Aquitaine	10,53 %	11,40 %	17,19 %	9,44 %	11,07 %	9,86 %
Occitanie	8,33 %	12,23 %	11,59 %	11,69 %	11,86 %	10,63 %
Pays de la Loire	ND*	10,39 %	ND*	10,23 %	9,36 %	10,12 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 %	11,33 %	7,32 %	10,39 %	10,66 %	10,56 %
Ensemble	7,96 %	9,38 %	11,90 %	9,24 %	9,39 %	9,54 %

* ND: Non déterminé